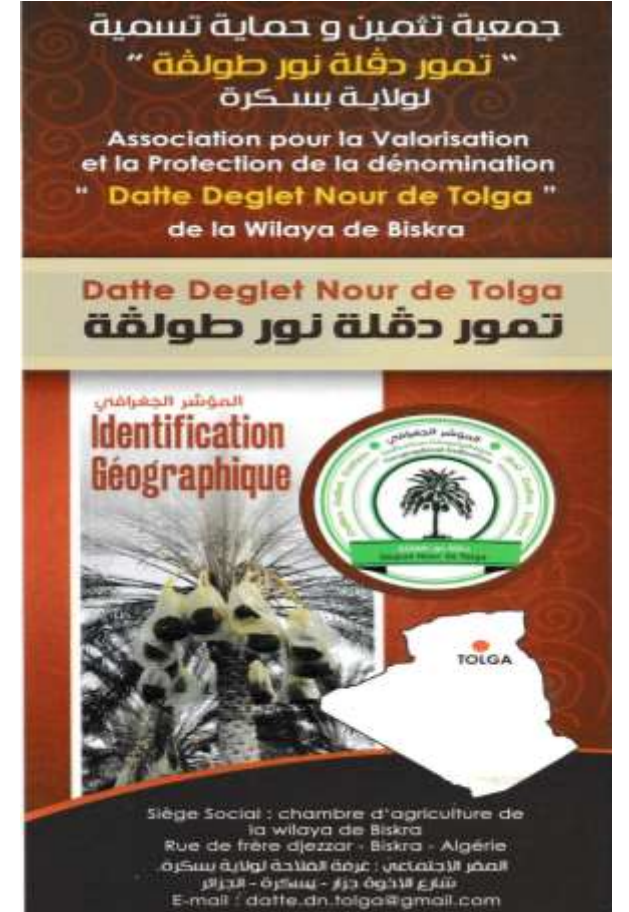


Démarches pour IG «*Datte Deglet Nour de Tolga*» Algérie

M. Achour Ziane MOSBAH

*President of the Association for the Geographical Indication
of Deglet Nour Dates of Tolga*

Rome, 18 Février 2025



Cadre réglementaire Labellisation (IG) de la datte Deglet Nour de Tolga

Une
reconnaissance
officielle

Arrêté du 22 Septembre 2016
portant attribution de signe
distinctif de reconnaissance de
la qualité du produit IG Deglet
Nour de Tolga.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72
15 Rabi' El Awwal 1438
13 décembre 2016

Arrêté du 20 Dhou El Hidja 1437 correspondant au 22
septembre 2016 portant attribution du signe
distinctif de reconnaissance de la qualité du
produit agricole en indication géographique de la
« Datte Deglet Nour de Tolga ».

Enregistrement
et protection par
l'INAPI

INAPI

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
المعهد الوطني للملكية الصناعية
INSTITUT NATIONAL ALGERIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

CERTIFICAT D'UNE
INDICATION GEOGRAPHIQUE

DEPOSANT : <input type="checkbox"/> Personne physique Nom, prénom : Genre : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input checked="" type="checkbox"/> Personne morale Dénomination complète : L'association pour la valorisation et la protection de la dénomination Datte Deglet Nour de Tolga. Chambre d'agriculture de la wilaya biskra rue frères Djezzar Biskra. Mandataire (s'il y a lieu) : Nom, prénom/Dénomination complète : Adresse :	دقة نور طولقة Deglet Nour de Tolga
Appellation d'origine/Indication géographique (telle qu'apparaît dans le document de reconnaissance) : DATTE DEGLET NOUR DE TOLGA	
Liste des produits auxquels s'applique l'appellation d'origine/Indication géographique : DATTES	
Aire géographique de production du/des produit(s) : Tolga, Bordj ben Azzouz, Foughala, Laghrouss, Doucen , Sidi-Khaled, Ouled djellal, Lich, Bouchagroun et Lioua.	
Les références des textes régissant l'appellation/l'indication : Arrêté du 22 Septembre 2016 JO N°72 du 13/12/2016	
Déclaration à l'effet que la protection n'est pas revendiquée sur certains éléments de l'appellation d'origine (facultatif) : Indiquer le ou les éléments de l'appellation d'origine à l'égard duquel la protection n'est pas revendiquée :	
Enregistrée le : 25/01/2021 Sous le N° : IG/1/584	BEI MEHDI Abdelkhalid Le Directeur Général Director General


Association pour la valorisation et la protection de la dénomination « Datte Deglet Nour de Tolga » de la Wilaya de BISKRA.

Avant le démarrage du projet en vue de la labellisation IG, il y avait deux associations distinctes: une des producteurs et l'autre des exportateurs.

Notre association, qui est le groupe demandeur pour la reconnaissance, a été créée en 2015, avec la fédération des acteurs des deux associations.

Les missions de l'association sont notamment les suivantes :

- Obtenir la reconnaissance et l'enregistrement en Indication Géographique ou Appellation d'origine de la dénomination « Datte *Deglet Nour* de Tolga ».
- Promouvoir le produit labellisé « Datte *Deglet Nour* de Tolga » auprès des producteurs, des consommateurs et des institutions, aux niveaux local, national et international.
- Être reconnu comme le « groupement » chargé de défendre et de gérer le signe de qualité.



جمعية تثمين و حماية تسمية
" تمور دقلة نور طولقة "
لولاية بسكرة

Association pour la Valorisation
et la Protection de la dénomination
" **Datte Deglet Nour de Tolga** "
de la Wilaya de Biskra

Datte Deglet Nour de Tolga
تمور دقلة نور طولقة

المؤشر الجغرافي
Identification
Géographique

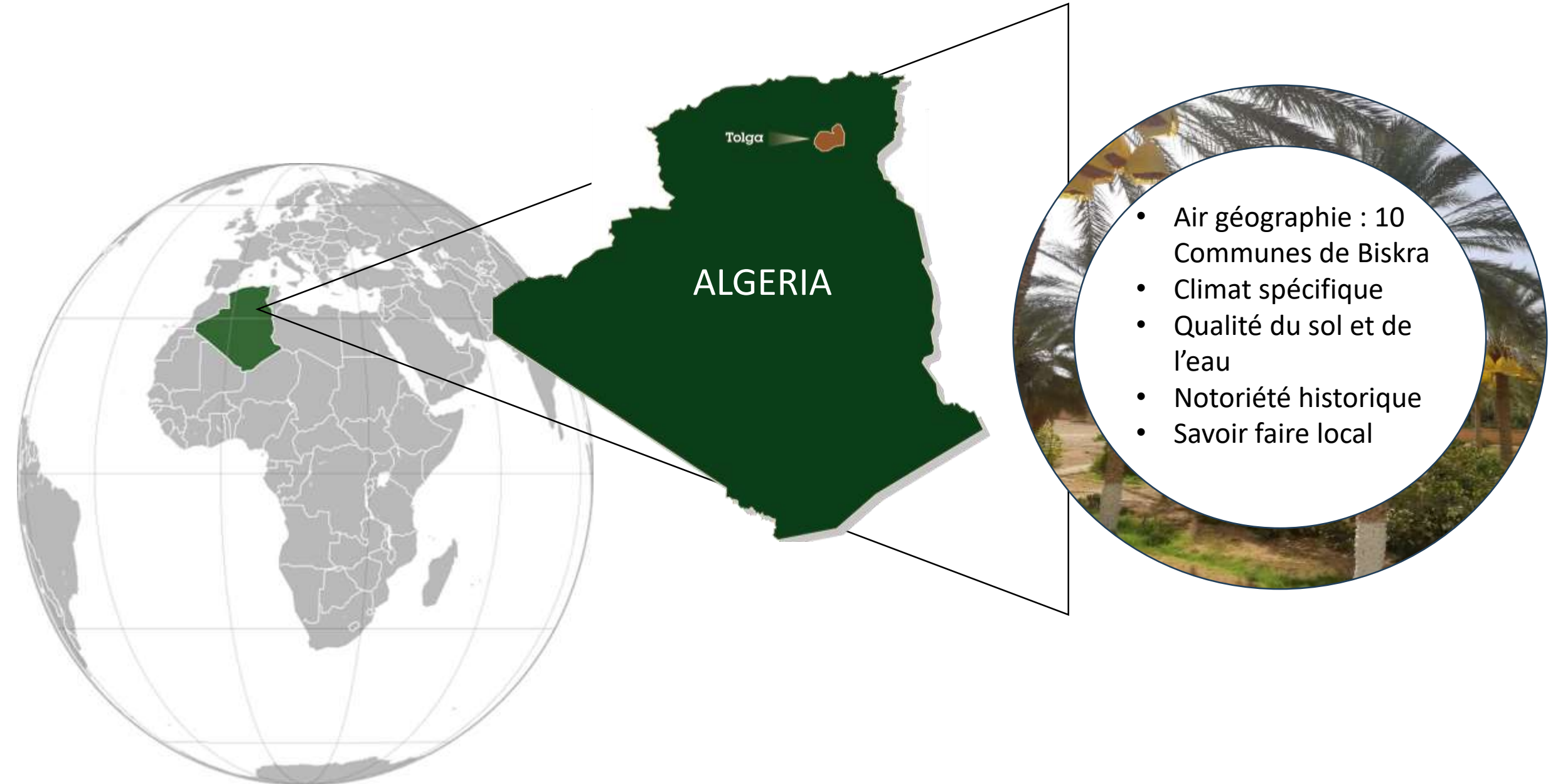
المؤشر الجغرافي
Indication Géographique
Geographical Indication

BISKRA - Wilaya de Biskra
Deglet Nour de Tolga

TOLGA

Siège Social : chambre d'agriculture de
la wilaya de Biskra
Rue de frère djezzar - Biskra - Algérie
المقر الاجتماعي : غرفة الفلاحة لولاية بسكرة.
شارع الأخوة جزار - بسكرة - الجزائر
E-mail : datte.dn.tolga@gmail.com

Terroir de Tolga



ALGERIA

Tolga

- Air géographique : 10 Communes de Biskra
- Climat spécifique
- Qualité du sol et de l'eau
- Notoriété historique
- Savoir faire local

DATTES DEGLET NOUR DE TOLGA

“ Les dattes Deglet Nour de Tolga sont reconnues pour leur gout exceptionnel et qualité nutritive. ”



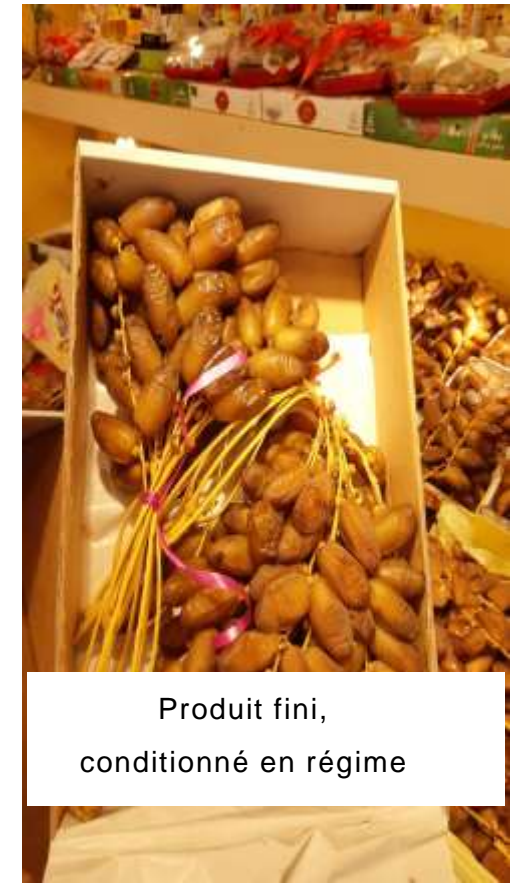
Main d'œuvre qualifiée
(grimpeur)



Collecte de dattes,
taille des régimes



Tri manuel, présentation en
branchette,



Produit fini,
conditionné en régime

Ces pratiques illustrent le savoir faire local

*Ferme Mosbah
à Tolga*

Activités de l'association

- Participation aux foires et salons
- Participation à des colloques et séminaires
- Echanges avec d'autres associations locales et étrangères
- Participation à des programmes tel que le PASA
- Collaboration avec des organismes internationaux tels que la GIZ (Allemagne), le CBI (Pays-bas)...
- Collaboration avec les institutions publiques
- Collaboration avec les universités, instituts et les centres de recherches.





Cahier de charges à la production, rigoureux qui nécessite des opérations durant toute l'année pour une récolte aux mois d'octobre-novembre : **polonisation, positionnement des régimes, ciselage et limitation, décente des régimes, ensachage, récolte, nettoyage des parcelles.**



Tri à la parcelles et mise en caisses



Figuier



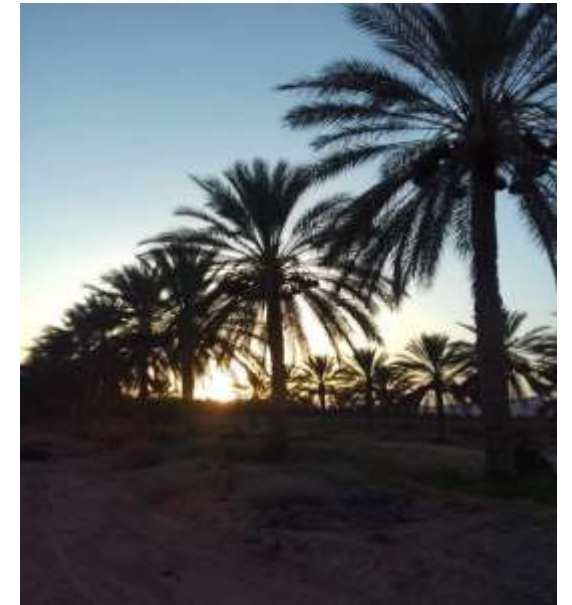
Grenadier

- Produits issus d'un milieu oasien avec cultures en étages.
- Existence d'une Biodiversité
- Paysages favorables à l'agrotourisme



Mandarinier

- Produit noble et emblématique en Algérie



Les impacts positifs induits par la labellisation IG

- Incitation et sensibilisation aux aspects de la certification et aux normes internationales.
- Une dynamique s'est enclenchée pour d'autres formes de certifications notamment: BIO, Global GAP (Plusieurs membres de l'association ont obtenu la certification Bio et/ou Global GAP).
- Echanges et discussions avec les institutions publiques et organismes internationaux (UE, FAO, MASAF, CIRAD, IPI...)

Contraintes rencontrées

On cite deux contraintes majeures:

- L'organisme de contrôle désigné : Institut National de Développement de l'Agriculture Saharienne (ITDAS) a suivi le plan de contrôle pendant deux saisons agricoles consécutives. Cependant, il n'a pas été en mesure de délivrer les certificats aux adhérents . Cette situation résulte du fait qu'il n'a pas été accrédité par l'Organisme habilité à le faire, en l'occurrence ALGERAC (Organisme Algérien d'Accréditation). Ce dernier est en cours de reconnaissance à l'international.
 - Par conséquence, cette situation a eu un impact négatif sur les adhésions à l'association.
- *Ces deux contraintes, ont découragé « les exportateurs adhérents » qui étaient dans l'attente d'un certificat reconnu à l'international.*



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**